

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Normandie

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département de l'Orne

SERVICE GESTIONNAIRE : Dcrets Normandie - Service FSE

CODE ET INTITULE : NORMAGD1659 NORMAGD_1659_Normandie_AAP Priorité 1 - OS-L : Promouvoir l'intégration sociale dans le département de l'Orne

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.1 Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Tous les acteurs de l'offre territoriale d'insertion ayant une activité dans le département de l'Orne, et en particulier : les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les missions locales, les maisons de l'emploi, les structures offrant des solutions pour la levée des freins sociaux ou professionnels à l'emploi.

Les porteurs de projets constitués en consortium ne sont pas autorisés à candidater.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 177 500 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/08/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 28/11/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Pour la période de programmation 2022-2027, le Préfet de région Normandie est chargé de mettre en oeuvre les crédits du Fonds social européen au titre du volet régional du Programme national FSE+ (PN FSE+) «Emploi – Inclusion Jeunesse – Compétences» dont l'autorité de gestion est la Délégation générale à



l'emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

La Normandie dispose de 104 076 369 € sur cette période, répartis entre différentes entités gestionnaires :

- L'Etat pour 38 412 488 € ;
- La priorité 1 est dotée d'une capacité d'intervention de 65 663 881 €.

61 663 881 € sont délégués aux organismes intermédiaires suivants :

- Calvados : Conseil départemental
- Eure : Conseil départemental
- Manche : Conseil départemental
- Programmes locaux pour l'Insertion et l'Emploi du Calvados et de la Manche : AGIBN
- Seine-Maritime : Conseil départemental

Les 4 millions d'euros restants disponibles sont fléchés vers le territoire de l'Orne et gérés directement par la DREETS de Normandie.

Sous l'autorité du Préfet de région, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) met en oeuvre les crédits FSE + de ce volet régional dans le respect des règles et normes administratives fixées par les autorités européennes et nationales et qui visent à apporter une « assurance raisonnable » de bonne et saine gestion des fonds publics.

La déclinaison du Programme National en Normandie s'articule autour de six priorités :

- Priorité 1 : favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables et/ou des exclus (gérée uniquement par les organismes intermédiaires).
- Priorité 2 : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité, notamment par la réussite éducative.
- Priorité 3 : améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques.
- Priorité 4 : promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain.
- Priorité 5 : aide alimentaire et matérielle aux plus démunis.
- Priorité 6 : favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants.

Les cibles prioritaires de ce Programme sont les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion, les publics les plus éloignés de l'emploi ou en situation d'exclusion, les personnes handicapées, les seniors, les enfants concernés par une situation d'exclusion.

Ces priorités s'imbriquent dans le champ des politiques publiques de l'emploi.

THÈME : Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants